

MÉALLET

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 3 - DÉCEMBRE 2014



Entre baisser et lever de rideau...

Nous voilà arrivés, non pas au terme d'une première année de mandat, mais à la fin de l'année 2014, année au cours de laquelle la nouvelle équipe municipale a été élue et s'est mise en place.

Certains ont pu dire ou penser qu'il s'agissait là d'une nouvelle aventure. Pour nous c'est avant tout un engagement pour que, tous ensemble, nous participions à l'élaboration et l'aboutissement (certes dans la limite des moyens financiers de notre petite commune) de quelques projets adaptés à Méallet.

2015 sera je l'espère, et toute l'équipe municipale avec moi, l'occasion de matérialiser les premières réalisations et, pour nous tous, de faire de notre territoire un espace plus agréable, plus convivial et plus fort pour faire face aux évolutions qui nous attendent.

A toutes et à tous, le Conseil Municipal et moi même, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs voeux de très bonne année 2015.

Le Maire, au nom de l'équipe municipale



LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution en août du numéro 2 de "Méallet Allez" le conseil municipal s'est réuni à trois reprises les 12 septembre, 4 novembre et 14 décembre.

La première de ces trois séances fit la part belle aux travaux d'extension du cimetière et au projet de restauration de l'église. Pour formuler une demande de subvention, la réactualisation du dossier de 2003, non retenu, fut validée à l'unanimité. Elle devait prendre en compte les conseils et suggestions faites par l'ABF suite à sa visite des lieux du 8 septembre.

Ce même jour, l'ABF avait également procédé à une visite détaillée de l'église Saint-Georges. Visite effectuée en présence du maire, Geneviève et Alain Freyria, Chantal et Philippe Julien, futurs membres de l'association "Les amis de l'église de Méallet", en cours de déclaration. L'ABF avait trouvé l'édifice culturel "globalement en bon état". Un premier "train" de travaux d'entretien fut conseillé et notamment, le démoussage de la toiture et le réglage de quelques lauzes décalées. L'entreprise Ritou devait être sollicitée pour la confection d'un devis.

Il a été fait état, également, de la mise en œuvre d'une procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Elle a fait l'objet d'un premier travail préalable à l'initiative d'une commission municipale volontaire constituée d'Alain Freyria, Michel Vergote et André Tissandier. Ladite commission a fait un premier recensement des concessions qui pourraient être reprises en se fondant sur les prescriptions édictées au Code général des collectivités territoriales. 33 concessions semblaient remplir les conditions exigées.

Pour concrétiser cette procédure très délicate toutes informations utiles devaient être adressées à la population de Méallet et affichées en Mairie et aux entrées du Cimetière.

Au cours de cette même séance le conseil avait validé la transformation en CDI du contrat de travail de Sandrine Peythieu – Coulomb. La durée hebdomadaire de son travail passera à 10 heures à compter du 1^{er} janvier 2015 (NB : depuis, le centre de gestion du personnel, en regard des statuts de la catégorie, a différé de deux années cette titularisation) et avait autorisé le maire à renouveler la convention médecine du travail à intervenir avant le 30 novembre 2014.

Une première réflexion sur une éventuelle valorisation des biens sectionnaires (180 hectares) avait été initiée et Alain Freyria avait présenté son très important travail, du recensement qualitatif des voies communales.

Il avait aussi été validé la commande d'enrobé à froid à l'entreprise Bergheaud afin de faire face aux "urgences" recensées sur la voirie communale. (NB : 8 tonnes d'enrobé à froid furent posées, dans les jours qui suivirent, par une équipe volontaire de conseillers municipaux constituée de Benoît et André Tissandier et de Pascal Chadirac en "appui" de l'employé communal Alain Marcombe.

La remise en état de l'épaveuse avait également été validée.

La seconde séance, celle du 4 novembre, fut, pour l'essentiel, dédiée à l'avancement du dossier d'extension du cimetière. Suite à la visite des lieux du Cabinet Cros, le maire porta à la connaissance de l'assemblée le devis produit pour une mission complète dudit cabinet. Un devis qui s'affichait à hauteur de 6.900 € HT. Cette mission recense : un plan topographique, le dossier d'avant-projet, la consultation des entreprises et l'assistance et le suivi des travaux.

Enfin, le conseil valida le devis de la mission de Monsieur Henou, hydrogéologue agréé (1.500 € TTC) appelé à donner son avis sur la faisabilité de cette extension. La date de sa mission avait été fixée au 14 novembre.

NB : compte-tenu des conditions météo exécrables, cette mission a eu lieu le 21 novembre.

Alain Freyria et Michel Vergote donnèrent ensuite toutes informations complémentaires sur les travaux préparatoires à la mise en œuvre de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon.



Les travaux de démoussage de la toiture autorisés par l'ABF ont fait l'objet auprès du couvreur sollicité (Entreprise Ritou) d'une demande de devis complémentaire pour les démoussages des toits de la "chambre du vicaire" et du presbytère. Le conseil avait souhaité que ces travaux puissent être exécutés avant la "mauvaise saison". A la suite Alain Freyria et Chantal Julien avaient donné toutes informations utiles sur la création de l'association "Les amis de l'église de Méallet" et les relations établies avec la Fondation du Patrimoine.

Pour autant, un dossier "ancien" s'était invité au dernier moment. Il concerne le règlement des travaux d'enfouissement du réseau téléphonique effectué concomitamment à celui du réseau électrique de La Souleyre. Pour régler ce dû ancien, le maire sollicita une décision modificative pour transférer les crédits nécessaires : 8.350 € (NB : revus à la baisse, depuis, après la production récente de la facture définitive d'un montant de 7.712 €) à l'article 42 des dépenses d'investissement.

Le conseil municipal avait autorisé le maire à signer la convention d'utilisation de certains locaux communaux et de la cour des "écoles" intervenue avec l'ACCA.

Au titre des informations et communications, le maire avait donné quelques éclaircissements sur le devenir du traitement des ordures ménagères par le SIETOM et précisé que rendez-vous avaient été pris pour les 13 et 14 novembre avec les services de "Cantal Ingénierie" et le Cabinet Cros pour définir et chiffrer la mise en œuvre du programme de 5 ans de la voirie sur lequel Alain Freyria (qui était du rendez-vous) a déjà beaucoup travaillé.

Enfin, le conseil municipal a bouclé sa "législature" 2014, le 14 décembre dernier. Cette séance de clôture fut pour une bonne part dédiée à l'examen de l'avant-projet d'extension du cimetière et à l'étude des dossiers concernant le personnel communal.

Alain Freyria, Chantal Julien et Alexandre Boutoute avaient donné respectivement procuration à Jean-Pierre Lalo, Denis Soulier et André Tissandier.

En ouverture, le Maire fit l'historique du projet d'extension du cimetière avec à l'appui la production des divers documents adressés devant être annexés au dossier de demande de subvention DETR : l'entier rapport de l'hydrogéologue, ayant conclu par un avis favorable, à l'extension projetée et l'ébauche du dossier d'avant-projet du cabinet CROS prenant en compte l'option "drainage court" circonscrite à la parcelle d'extension. Le montant des travaux ainsi projetés s'établit à 22.667 € HT. Toutefois, le conseil municipal s'est réservé le droit d'opter pour le drainage long (totalité de l'ancien cimetière) s'il ne remettait pas en grande cause l'économie du projet.

Il fut ensuite débattu sur deux dossiers concernant le personnel communal : les indemnités pour travaux supplémentaires à Martine Serre du fait d'heures supplémentaires effectuées pendant les congés de maternité de Sandrine Coulomb et une sollicitation d'avis préalable du Centre de gestion du personnel territorial relatif à une proposition de promotion.

Au rang des informations générales, le maire fit savoir que le couvreur était en attente d'une "fenêtre météo favorable" pour l'exécution des travaux sur la toiture de l'église et que l'ABF, en visite à Méallet le 12 janvier prochain, formulerait son avis sur le remplacement de la porte d'entrée coté salle polyvalente.

Il fit état à la suite du "parc" extincteurs récemment restauré et de la bonne distribution des appareils dans les hameaux. Répertoire précis des emplacements figure dans le présent numéro.

Il relayait à la suite les nouvelles informations recueillies à l'occasion de ses participations aux dernières réunions de la Communauté de communes et du SIETOM ordures ménagères. Enfin, réflexion sera menée pour construire le BP 2015, réflexion qui prendra en compte les incontournables économies à faire mais également la recherche, bien aléatoire, de recettes nouvelles. La vente de bois des biens de section est une toute petite piste qu'il convient néanmoins d'explorer.

En clôture, le maire fit compte rendu de la visite de contrôle par "Gîte de France" du gîte communal. La commune a un délai de grâce d'un an pour faire les travaux de mise aux normes "2 épis". Une estimation des dépenses sera faite. Néanmoins la mise aux normes "1 épi", beaucoup moins lourde, et non pénalisante en terme de loyer, pourrait avoir la préférence.

MÉALLET EN REPRÉSENTATIONS

Au cours du dernier trimestre, comme au cours des deux trimestres précédents, la commune de Méallet a fait maintes fois dans la représentation. Pour une bonne part elle fut faite dans le cadre de la Communauté de communes du Pays de Mauriac (réunions de bureau et conseils communautaires.). Les délégués communaux ont également répondu plusieurs fois aux sollicitations du SIETOM des ordures ménagères des cantons de Mauriac, Pléaux et Salers. Rétro sur les "grands moments" de ces représentations.

La Communauté de communes du Pays de Mauriac a porté une attention soutenue à la "trilogie" Laiterie de Bourianne – Aménagement de la zone de Marsalou – Centre aquatique. La modification du tableau du personnel, les relations com com – Sietom et les discussions "off" sur les "mariages", à moyen terme, et venant d'être célébrés entre Régions ont souvent meublé les studieuses soirées des délégués convoqués. Pour autant les clonages, souvent surprenants, des cantons inquiètent quelque peu. Il est vrai qu'en mars prochain ils seront quelques-uns à devoir rendre leur licence de "chef".

Concrètement, s'agissant de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, le maire, Jean-Pierre Lalo a pris part à toutes les réunions de bureau s'étant déroulées au siège de la place Gambetta. Soit au total 4 réunions. Rappelons que le bureau de la Communauté est composé des seuls maires des onze communes adhérentes. Au cours de ces réunions sont étudiées préalablement les questions qui figurent à l'ordre du jour des Conseils communautaires qui recensent, eux, les maires et leurs suppléants. Ainsi, pour ces Conseils, Benoît Tissandier, suppléant, a accompagné Jean-Pierre Lalo. Deux conseils ont été organisés depuis septembre selon la méthode "décentralisée" puisque Jaleyrac – le 8 octobre – et Salins – le 15 décembre – hébergèrent (comme l'avait Méallet en juillet) ces conseils. A noter que le 1^{er} décembre un "bureau élargi" fut convoqué pour évoquer l'histoire de la laiterie de Bourianne. Les principales décisions qui y furent prises concernèrent le tableau des effectifs, la convention liant la Com Com à l'Office de Tourisme, la mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale et, à terme, d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire, la répartition, par groupe de 5 communes, d'un fonds de concours dédié à des projets autres que la voirie, l'assainissement et l'eau et plafonné - sous conditions - à 5.000 €. L'aménagement de la Zone de Marsalou, le recrutement de personnels, le programme LEADER et un nouveau projet d'évacuation des encombrants, via le Sietom, figurent au rang des dossiers importants traités par le Conseil Communautaire. Mais l'une des décisions les plus importantes a consisté à l'admission en non-valeur d'une somme de 100.000 € conséquence du non-paiement des loyers par la laiterie de Bourianne. Cette admission sera reconduite annuellement jusqu'à extinction du déficit loyer. Cette décision fut prise à l'unanimité moins trois abstentions dont celle de Jean-Pierre Lalo.

S'agissant du Syndicat Intercommunal d'élimination et de Traitement des ordures ménagères des cantons de Mauriac, Pléaux et Salers, Jean-Pierre Lalo (pour les 3 réunions de bureau) accompagné de Benoît Tissandier, pour la réunion du Comité syndical, prirent part aux débats sur le devenir du traitement par incinération des ordures ménagères par le Syttom d'Egletons. Compte tenu du nouveau plan départemental déchets de la Corrèze, cette solution pourrait être remise en cause. Néanmoins les représentants du Syttom 19, qui avaient répondu le 13 novembre à l'invitation du SIETOM, se sont vus rassurés quant à la pérennisation du système en place. Toutefois, côté cantalien, une mutualisation SIETOM – SMOCE d'Aurillac a été souhaitée pour rechercher une solution interdépartementale viable avec la Corrèze. Les choses en sont là. Il va de soi que si la Corrèze fermait à jamais ses portes, les coûts ordures ménagères seraient tout autres. A noter qu'il fut demandé avec insistance de gros efforts sur le tri. Un ambassadeur du tri est recherché pour convaincre du bien-fondé financier de la méthode qui aura certainement un coût qui pourrait mettre à mal la "prime" promise aux bons trieurs. Affaire à suivre.

SUR L'AGENDA DU MAIRE

Il a reçu, courant septembre les trois candidats sénateurs Pierre Jarlier, Jacques Mézard et Vincent Descoeur. 28 septembre : scrutin des sénatoriales. 13 octobre et 14 octobre : réception, en compagnie d'Alain Freyria du Cabinet Cros et de "Cantal Ingénierie" pour un premier inventaire des travaux à réaliser dans les 5 prochaines années.

La main à la pâte : A la suite des travaux voirie réalisés par la RMCL à Montirat et Lavergne, quelques membres du conseil municipal ont fait quelques "travaux en régie" relevant d'une première urgence. 8 tonnes d'enrobé à froid ont été "distribués" en divers points de la voirie communale particulièrement dégradés. Benoît Tissandier, André Tissandier et Pascal Chadirac furent les courageux occasionnels de la voirie qui accompagnèrent l'employé communal Alain Marcombe. Un peu plus tard 8 mètres cubes de tout-venant furent répartis en d'autres endroits de la voirie en attente de beaucoup mieux. Enfin, l'installation des lumières des fêtes de fin d'année fut de la compétence d'une nouvelle équipe de bénévoles venue prêter main forte à Alain Marcombe et ayant à sa tête le conseiller Michel Vergote et l'adjoint Denis Soulier.

Localisation des 28 extincteurs communaux

Hormis ceux qui sont spécialement affectés aux bâtiments communaux (préau-garage, mairie, salle polyvalente, gîte) des extincteurs (remplacés ou vérifiés) sont à la disposition, en cas de besoin, des habitants des villages de la commune aux endroits ci-après : Lavergne : maison Tissandier (sous le balcon), Ferluc-Bas : garage Yvonne Deflisque, Sourzac : garage André Tissandier, Courdes : four communal, Escoins : garage Alain Marcombe, Drulhes : garage Roussingue, Montirat : garage Peyrac-Queille, Claveyre-Haut : four communal, Claveyres-Bas : garage Roger Ribaud, Lhom : garage André Vignal, Fialeix : garage Eric Boutal, Chabannes : four communal.

LES ASSOCIATIONS MÉALLETOISES EN ACTION !

Le petit monde associatif méalletois a joliment égayé le quotidien de notre commune. Les "pionniers" de cette petite fratrie ont même reçu le renfort de deux "retrants". Un petit événement, convenez-en. Ainsi, **le comité des fêtes**, un temps dissous, est revenu aux affaires et l'église Saint-Georges qui fera l'objet de toutes les attentions de la part de la municipalité s'est trouvée un partenaire "**Les amis de l'église de Méallet**". Bienvenue aux "petits nouveaux" qui intègrent la "rétro" de l'an 2014

Le club Saint-Georges tient bon le cap ! Aux premiers jours de décembre, il a fait son bilan d'activités 2014, présenté ses projets 2015 et reconduit à l'unanimité son bureau : Présidente : Anne-Marie Vignal, trésorière : Jocelyne Malbec, secrétaire : Lucette Picard. Au cours de l'exercice écoulé le club avait reproduit son vieux "deal" d'une organisation mensuelle. Furent ainsi prorogés quine, pot au feu, concours de belote, thé dansant ... et proposés en "nouveau" voyages de 4 jours en Andorre et sortie à Rodez.

La même recette sera à nouveau employée en 2015 avec, en avant goût, la trame du calendrier des activités :

La galette des rois fera l'ouverture le dimanche 11 janvier et sera suivie par la soirée "pot au feu" ouverte à tous du mardi 17 février. Suivront : le repas gratuit du 8 mars, le quine du 26 avril, le thé dansant du 10 mai. Pour poursuivre dans l'éclectisme, le second semestre débutera le 16 juin par un voyage à Figeac. Le méchoui "institutionnel" tiendra ses assises gourmandes le 7 août ; Le repas d'automne est inscrit pour le 11 octobre. Quand au 2^{ème} voyage d'un jour, à Vichy, sa date en octobre n'a pas encore été définitivement arrêtée. Concours de belote, le 6 novembre et assemblée générale – repas de Noël du 6 décembre complèteront ce joli menu 2015.

En "point d'orgue" de ce menu figure un voyage de 5 jours en Vendée dont les détails restent à peaufiner. Ce voyage pris en charge pour moitié par le club sera soldé par deux acomptes versés par les adhérents-candidats.





Le comité des fêtes a effectué son come-back dans le giron associatif. Pour marquer ce retour, le comité présidé par **Jérôme Richard**, avec le renfort aux écritures d'Aurélie Larèze et aux finances de Raymond Chancel et d'une belle poignée de tout jeunes "nouveaux", avait choisi le début septembre pour renouer avec la tradition de la fête patronale.

En toute humilié cette fête 2015, posé volontairement à proximité immédiate de la Sainte-Croix – la date de référence - fut estampillée "Dîner dansant". Une enseigne ayant valeur d'essai. Un essai qui fut de l'avis unanime bellement transformé. Plus de 160 convives s'en vinrent en soirée goûter au bœuf bourguignon mijoté par Richard Roussingue.

Bon nombre desdits convives avaient fait, en matinée, un crochet par le four du bourg où les pains confectionnés se vendirent... comme des petits pains. Les boulangeries Désir et Chancel avaient fourni la matière première – comprenez les pâtes – la cuisson ayant été surveillée d'un œil de maître par Eric Boutal et Jean-Claude Lapeyre.

Quant à l'éclectisme de la musique proposée il retint moult danseurs sur la piste et ce, jusqu'à une heure avancée de la nuit – la formule consacrée étant, au cas d'espèce, de belle rigueur.

En attendant de "booster" le programme 2015, attendu impatiemment, Jérôme Richard et son équipe ont donné la main aux "Chemins d'antan" pour un autre come-back : celui du Téléthon. Pains et randonnée firent un tabac, malgré une météo tristounette !



L'association communale de chasse agréée est, à coup sûr, la doyenne de la commune. Présidée par **Jacques Lampre** assisté aux finances par Claude Magnier et aux "papiers" par Laurent Chauvet, elle s'est au fil du temps adaptée aux nouvelles donnes. A l'occasion de la dernière assemblée générale, elle recensait quelque 30 pratiquants ayant, pour 25 d'entre eux, carte de "sociétaire" - dont deux gratuites délivrées aux gardes – quatre autres disposant d'une "licence étranger" et un "grand gibier".

Quatorze suppléments sanglier – avec réciprocité Moussages – et trois cartes journalières complétaient le recensement où figurent "à la marge" une douzaine de cartes journalières gratuites.

En cours d'année un convention a été signée entre la commune et l'ACCA s'agissant de l'utilisation des locaux dits de "l'ancienne cantine" et des conditions de stationnement des véhicules dans la cour des "écoles" les jours de chasse. Son activité a été très soutenue au cours de l'année écoulée et le tableau de chasse "sangliers" des plus convenables.

"Les Chemins d'antan" ont, une fois encore, bellement réussi leur saison.. La "Ronde de Méallet" conforte chaque année davantage sa notoriété. Elle est sans nul doute la "figure de proue" des activités de l'association. 2014 fut l'occasion de voir arriver de nouveaux adhérents en provenance, pour une bonne majorité, de la commune voisine de Moussages. Mais l'un des évènements majeurs de l'exercice fut le souhait exprimé par Philippe Zévaco et Françoise Brachet de "passer la main" après 6 années de responsabilités. Il en fut pris acte et les Chemins d'Antan se sont dotés d'une nouvelle équipe de direction :

Présidente : **Maryse Chadirac**, Trésorière : Françoise Ribaud, Secrétaire : Delphine Flamme.

S'agissant des projets 2015, la participation au Téléthon du 6 décembre, en équipe avec le comité des fêtes a connu une belle réussite autour du pain cuit au four de Méallet et sur les sentes communales d'une randonnée un tantinet humide ayant rassemblé une trentaine de participants. Les fonds recueillis pour l'occasion figuraient parmi les plus conséquents du secteur Mauriac.

Quant à la La Ronde de Méallet du lundi de Pâques, 6 avril 2015, elle fera peau neuve en proposant un nouveau tracé pour la randonnée pédestre et deux circuits VTT de 30, et 50 km qui emprunteront de nouveaux secteurs de la commune.

Enfin, l'association a également décidé de poursuivre l'entretien des chemins qui ne sont pas à la charge de la Communauté de communes du Pays de Mauriac. La rénovation et l'entretien du petit patrimoine (lavoir, bac, serve...) figurent également au programme. Joli programme !

L'association "**Les Amis de l'Eglise de Méallet**" est la petite dernière de la "famille". Elle a été créée, le 11 septembre 2014 et publiée au Journal Officiel du 27 septembre 2014. Son objet est la mise en valeur de l'église, la participation à sa réhabilitation et son entretien, la contribution à la vie locale en favorisant sa fréquentation et l'accueil de rencontres et de manifestations (concerts, expositions...).

Sa vocation est avant tout : d'accompagner la Mairie de Méallet dans la programmation des travaux d'entretien et dans la recherche des subventions et financements auprès de l'Etat (DRAC) et des collectivités territoriales (Communauté de communes, Conseil Général, Conseil Régional) et d'assurer l'interface avec les partenaires essentiels à la restauration de ce bâtiment inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Ces partenaires sont : **La Fondation du Patrimoine**, premier soutien de la démarche et organe de mobilisation de fonds, qui contribue, à travers l'organisation d'une souscription, au plan de financement des projets auprès de tous les donateurs, particuliers, collectivités locales, mécénat populaire et celui des entreprises et **La Sauvegarde de l'Art Français**, premier mécène de France pour la préservation des édifices et du patrimoine sacrés nationaux, qui apporte son expertise et une participation financière pour les travaux les plus urgents.

L'adhésion à l'association est ouverte à tous et la cotisation annuelle est de 15 € à adresser à :

Les Amis de l'Eglise de Méallet, Mairie de Méallet, 15200 MEALLET.

Elle est présidée par **Geneviève Freyria**, son "grand argentier" étant Philippe Julien.



L'association des anciens combattants a vécu une année bien difficile. La disparition à l'automne de son Président André Chabrier a mis en grande peine la multitude de ses amis. Mais l'association a choisi de trouver un successeur à André pour que les anciens combattants de la commune continuent d'être dignement représentés à l'occasion des cérémonies officielles du souvenir.

Ainsi fut fait. **Louis Serre** de Montbrun accepta d'être ce successeur. Le bureau constitué recense au secrétariat Thérèse Robert, à la trésorerie Robert Soulier qui remplit également les fonctions de porte-drapeau. Marie-France Chabrier a été désignée comme vice-présidente. Pierrette Journiac et Ginette Charoche complètent le bureau de l'association.

Le nouveau bureau honora de sa présence active la célébration de l'Armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts. Jean-Pierre Lalo et Thérèse Robert fleurirent de concert la stèle avant que ne soit observée la minute de silence à la mémoire des 36 enfants de la commune morts pour la patrie.

Le maire fit ensuite l'appel de ces 36 enfants auquel la nombreuse assistance répondit par un vibrant "Mort pour la France".

Puis les participants furent ensuite invités à se rendre à la salle polyvalente où fut servi un vin d'honneur offert par la municipalité. Dans sa courte intervention, le maire de Méallet évoqua le souvenir d'André Chabrier et se félicita que l'association méallétoise puisse continuer sa belle mission du souvenir.



DANS NOS CŒURS

La communauté méallétoise a, cette année encore, payé un lourd tribut aux peines de la vie. Au moment de tourner la dernière page de 2014, un petit signe d'amitié s'impose à l'adresse de ceux qui nous manqueront à jamais.

Occasion, également, de renouveler à leur famille toute notre sympathie. Il en sera ainsi pour les familles **Magne - Robert** de Claveyres qui portent le deuil de Robert et Betty, épouse **Ollier** - les enfants de Charles Magne, ancien maire de Méallet - et de "Didi" épouse **Layac**.

Nos pensées iront aussi vers Jeanne **Tournadre**, née Terrat, sœur cadette de notre Doyenne centenaire Anna, qui s'en est allée aux premiers jours de l'année, Gilbert **Chautard**, époux d'Arlette née **Perasse** de Fialeix et Yvonne Francisca **Boutal**, de ce même hameau de Fialeix, maman d'une grande et belle famille à coloration "boulangère" et d'Eric, ancien adjoint.

Yvonne **Boudou**, épouse **Meylheuc**, antan et longtemps conjointe d'agriculteur sur le beau plateau de Sourzac et sa sœur Raymonde ainsi que Marie-Thérèse **Chanut** de Lhom nous ont également quittés.

Jacqueline **Marre** – Michy qui, chaque été, prenait la relève de son oncle Raoul et de sa maman Raymonde pour continuer de faire vivre la maison de famille nous manquera beaucoup. Elle est "partie" aux premiers jours de l'automne.

Enfin, pour clore ce douloureux chapitre, nous pleurerons Jean **Badal**, méallétois de cœur. Celui de son épouse de toute une vie, Aline. Son assiduité à venir faire l'entretien de l'enclos Journiac et les généreux coups de main dispensés dans le voisinage faisaient plaisir à voir. Son absence rajoutera à l'immense peine du quartier du Coudert qui avait vu partir, peu avant, André **Chabrier**, boulanger, chasseur, pêcheur et Président de l'association des anciens combattants.

Mais nous pourrons mettre un joli morceau de linge blanc sur ces vilaines blessures en accueillant **Maëlys**, la fille de Sandrine, l'une de nos deux secrétaires de mairie.

A LA CROISÉE DES "RÉFORMES"

L'an neuf qui s'avance devrait nous valoir – si l'on devait croire les vilains oracles du moment – tous les malheurs du monde. Et davantage encore ! Une invitation à ranger dans notre boîte à souvenirs jusqu'au plus petit – voire ridicule – projet. Ainsi, la baisse des dotations servies par l'Etat aux communes nous entraînerons dans le plus profond des abîmes. Avec, pour accélérer la chute, les vilénies promises par les nouvelles "familles d'accueil" cantonale et régionale.

La recette pour pourfendre ces coups du sort annoncés est simple : économiser et trouver de nouvelles recettes.

S'agissant du premier volet de la méthode, cela fait belle lurette que les dites "petites communes" ont anticipé "l'évènement". Il ne s'agit certes que d'un simple constat fait à l'issue d'un petit "vécu" de 8 mois de gestion communale.

Et tant pis si les agrégés en économie communale s'esclaffent !

Mais ils ne peuvent imaginer le plaisir pris à faire économiser trois tunes aux contribuables du "pays" lorsqu'une escouade de conseillers municipaux s'invitent à boucher quelques vilains trous sur la voirie ; à étaler quelques camions de tout-venant sur des chemins en attente de beaucoup mieux ; de grimper à la façade de l'hôtel de ville pour que clignote une poignée de lucioles festives.

Pour le reste : les recettes nouvelles, nous nous bornerons à adapter le slogan générique de l'heure : "créer de la richesse". Modestement, pas à pas, une richesse relationnelle qui passe nécessairement par le bon vouloir de tous et quelques remises en question. C'est en cela que croit l'équipe municipale. Il eut été dommage qu'elle ne le range pas dans les bons vœux qu'elle tenait à vous adresser. En toute simplicité mais avec conviction.

En avant 2015 !! "Méallet-Allez" poursuivra selon toute vraisemblance sa mission relationnelle avec la population en 2015. Pour peu que le Conseil Municipal puisse faire une petite économie de mieux en sa faveur. Vous aurez, nous l'espérons, grand plaisir à suivre le devenir de nos projets et de vous rendre compte que nos "folies" resteront d'intérêt général.

Retrouvez-nous sur le site de la Mairie : www.meallet.fr